

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023

N° 2023-066

L'an deux mil VINGT TROIS, le TREIZE du mois d'OCTOBRE, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, 1^{ère} adjointe, maire par suppléance.

Date de Convocation :
03/10/2023

Date d’Affichage :
03/10/2023

Nbre de Conseillers :
En Exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLON, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, Philippe HERITIER, David PETITON

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : RECRUTEMENT D’UN AGENT EN MISSION TEMPORAIRE

Monsieur RAMBERG a demandé une disponibilité de 4 mois qui a débuté le 18 septembre 2023.

Nous avons reçu la candidature de Mr LEFRANCOIS. Il bénéficie d'une expérience concluante en tant qu'intérimaire du Centre de Gestion à la commune de Sierville.

Le coût pour la collectivité serait de 3223 euros pour un mois de travail (comprenant le salaire brut mensuel de 2028.18 euros + charges patronales mensuelles de 854.67 euros + 340.18 euros de frais de gestion (11.80%))

Nous envisageons de le recruter pour 3 mois sur le poste de Mr RAMBERG.

Monsieur LEGROUT le recevra en entretien le lundi 16 octobre.

Les membres du Conseil Municipal acceptent le recrutement d'un agent sur une mission temporaire allant de 1 à 3 mois et valident le devis transmis par le CDG 76.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

1^{ère} adjointe

Pour le maire empêché

